CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

PLAN LOCAL D'URBANISME de la Métropole

5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

ORCINES / EST

A0 / 1 : 7000

ARRÊT DU PLUi - 28 JUIN 2024

ZONAGE

Limites de zones et secteurs

UC	A	AUG / 2AU
UG	A1	AUE
UG+	A2	
UG*	N	
UE	N1	
UE+	N2	
UV		

PATRIMOINES

- Bâti remarquable
- Bâti remarquable / petit patrimoine
- Bâti remarquable / mur
- Ensemble urbain
- Site témoin
- Filet d'alignement
- Patrimoine géologique

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

- Espace boisé classé (EBC)
- Arbre isolé remarquable
- Continuité de nature à préserver
- Continuité de nature à créer

Espace d'interet écologique et paysager (EIPE)

- EIPE - Boisement
- EIPE - Espace vert
- EIPE - Coeur d'ilot
- EIPE - Terrain et jardin cultivé
- EIPE - Zones et milieux humides

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Linéaire de protection des commerces
- Linéaire de protection des rez-de-chaussée actifs
- Marge de recul

MAITRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

- Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
- Bâtiment pouvant changer de destination